



Maître Ludovic COURTILLAT



Sa maîtrise d'armes obtenue en 1985 à l'école des maîtres de Dinard, titulaire du BE2 (Brevet d'Etat), Ludovic reprend le club de Dammarie-lès-Lys crée par son père Jacky Courtillat mais il a laissé son empreinte d'excellent pédagogue dans différents clubs de la région parisienne (Ivry-sur-Seine, Aulnay-sous-Bois, Cercle d'Escrime Melun Val de Seine depuis 2002...).

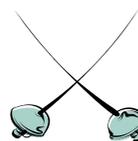
Il accompagne désormais le club d'Escrime du Pays de Bière depuis sa création en 2012 et les victoires sont déjà au rendez-vous : champion départemental 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018 par équipe avec les M9, M11, M13. Deux qualifications consécutives en 2017 et 2018 pour la Fête des Jeunes (équivalent des Championnats de France M15), une qualification aux championnats de France M17 et M20 (18ème place)



Pays de Bière Escrime Club 77

Association sportive affiliée à la Fédération Française d'Escrime
Ligue d'Escrime de Créteil
Comité Départemental de Seine-et-Marne
Agrément Sport DDCS

Mairie de Chailly
Place du Général Leclerc
77930 Chailly-en-Bière



Téléphone Club : 06 10 57 83 66
Messagerie : smfreyermuth@yahoo.fr
Page Facebook « PaysDeBiereEscrimeClub77 »



ESCRIME du Pays de Fontainebleau



club d'épée

Tarifs
préférentiels
licenciés 2020

Présent au forum
de Chailly-en-Bière
4 septembre 21

Présent au forum Décathlon Vitalsport de
Villiers-en-Bière le 11 septembre

« Un pour tous et tous pour un » A. Dumas

dès le 7 septembre 2021

L'équipe de France d'épée,
championne du monde et olympique
depuis 2008



Escrime sport de combat

Dès 4 ans, après un échauffement ludique, les jeunes escrimeurs pourront apprendre les premières règles de base de l'escrime.

Au niveau psychologique, le jeune escrimeur développe :

- ◆ L'attention, pour agir en action-réaction dans un espace limité dans une situation de face-à-face duel.
- ◆ La maîtrise de soi,
- ◆ La gestion de l'espace,
- ◆ La confiance en soi,
- ◆ La loyauté
- ◆ Le respect de l'adversaire et de l'arbitre.

Au niveau physique, le jeune escrimeur développe :

- ◆ Sa coordination,
- ◆ Sa vitesse de réaction,
- ◆ Sa résistance,
- ◆ Son endurance



TARIFS

PREFERENTIELS pour les LICENCIES 2020-2021

L'Escrime, tout près de chez vous...

Maître Ludovic COURTILLAT vous accueille

<p>CHAILLY Salle Claude Cottereau Route de Fontainebleau</p>	<p>MARDI De 17h à 18h</p>	<p>M5-M7 Moustiques (4-5 ans), Mini-poussins (6 ans) et Poussins (7-8 ans)</p>	<p>Cotisation annuelle: 160 € + Licence FFE : 40 €</p>	<p>Pas d'achat de matériel spécifique nécessaire Matériel requis : Chaussures de sport d'intérieur, pantalon de survêtement. Le matériel est prêté gracieusement par le Club; tout au long de l'année : Masques et fleurets plastiques légers, vestes « ciblées » noires</p>
<p>CHAILLY Salle Claude Cottereau Route de Fontainebleau</p>	<p>MARDI 18h-19h30 JEUDI 17h30-19h</p>	<p>M9-M11 Pupilles (9-10 ans) et Benjamins (11-12 ans) débutants</p>	<p>Cotisation annuelle : 280€ + Licence FFE : 70 €</p>	<p>Matériel spécifique minimum requis : sous-cuirasse, gant et bustier (pour les filles) Matériel recommandé la 1^{ère} année, obligatoire à partir de la 2^{ème} année : Pantalon, Veste et Masque</p> <p>Le reste du matériel (épées et fils de corps) est prêté par le Club.</p> <p>Tout le matériel prêté est désinfecté après chaque séance. Un chèque de caution de 200 Euros sera demandé à l'inscription. Non encaissé, il sera rendu en fin d'année sauf en cas de perte ou de détérioration du matériel prêté, y compris le matériel endommagé lors des séances d'entraînement : vêtements et armes d'entraînement</p>
<p>CHAILLY Salle Claude Cottereau Route de Fontainebleau</p>	<p>MARDI 19h-20h30 MERCREDI 18h-20h JEUDI 17h30-19h + LUNDI 18h-19h (leçons, PPG) Ou VENDREDI 18-20h (Assauts)</p>	<p>M13-M15-M17-M20 et + Minimes (13-14 ans), Cadets (15-16 ans), Juniors (17-18 ans) Senior et Vétéran (loisir ou compétiteur)</p>	<p>Cotisation annuelle : 320 € + Licence FFE : 70 €</p>	
		<p>Loisir EPEE et FLEURET M17, M20, Senior et Vétéran</p>		

La cotisation annuelle : Payable en 1 à 3 fois, elle comprend notamment la location du matériel réglementaire et obligatoire.

Réductions (non cumulables) :
Formule famille (à partir de 2 membres inscrits)
et Parrainage : 5 % de réduction sur la cotisation annuelle

La licence : Obligatoire, comprenant une assurance de base.

Bons CAF d'aide aux loisirs acceptés, Justificatifs CE sur demande

Possibilité de paiement en plusieurs fois

La tenue est prêtée pour les deux premières séances d'essai.

Munissez-vous d'une paire de chaussures de sport d'intérieur,

